

Partenariat privÃ© avec la CWA : Entre 200 et 400 emplois additionnels possibles

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
May 2018

"La Central Water Authority est en sous-effectif. Le ratio actuel est de 2,8 employÃ©s pour 1 000 connexions alors que la norme qui est de 4 employÃ©s pour 1 000 connexions", explique un rapport de la Banque mondiale dÃ©posÃ© Ã l'AssemblÃ©e nationale le 17 avril par le Premier ministre par intÃ©rim, Premier ministre adjoint (DPM) et ministre de l'Ã‰nergie et des Services publics, Ivan Collendavelloo, Ã la requÃªte du leader de l'opposition dans le cadre de la Private Notice Question. Le propos est venu Ã©tayer la position du gouvernement quant au fait qu'il n'y aura pas de licenciement dans le sillage du partenariat privÃ©-public autour de la Central Water Authority (CWA). La BM recommande l'option de l'affermage et que les employÃ©s de la CWA rejoignent l'opÃ©rateur privÃ© selon les lois mauriciennes. Elle prÃ©voit Ã©galement que les activitÃ©s de sous-traitance soient reprises par la compagnie privÃ©e. L'International Financial Corporation (IFC) a Ã©tÃ© choisie en tant que transactional advisor pour assister le gouvernement dans la prÃ©paration des documents. Le Central Procurement Board devrait lancer un Request for Qualification courant mai, invitant les entreprises intÃ©ressÃ©es Ã se manifester.Â

L'Express (Port-Louis) -Â AllAfricaÂ